



VIVRE À LIMOGES-FOURCHES

Votre magazine d'informations municipales

Edition n° 41 - Janvier 2026

www.limogesfourches.fr



BONNE ANNÉE

2026

Nouvelle année,
Nouveaux sentiments,
Nouvelles chances.
Mêmes rêves,
Nouveaux départs



SOMMAIRE

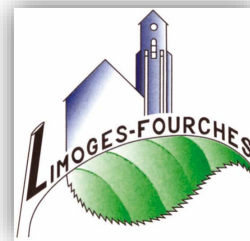
Editorial	page 3
Infos municipales	
Travaux - Investissements	page 4
Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)	page 5
Les élections municipales	page 5
Le SIVOM du Brasson et les écoles	
L'inauguration de l'extension de l'école des Quatre Chemins	page 6
Rencontre avec Jérémy COTTENS	page 6
Panneau pocket et secrétariat du Sivom du Brasson	page 7
Un beau début d'année à l'école Les Merisiers	page 8
Le Conseil Municipal des Jeunes	page 9
Vie locale	
Présentation de la société SGF RACCORD	page 10
Paroles à des natifs du village	page 11
Croix-Rouge sur Roues	page 14
La salle polyvalente Les Ormes	page 14
Quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble	page 15
La fin du réseau cuivre	page 16
Etat civil 2025	page 16
Vie associative	
La Maison des copains	page 17
Programme du foyer rural	page 18
Le Comité Consultatif d'Action Sociale	page 18
Retour en images	
Octobre rose	page 19
La cérémonie du 11 novembre	page 20
Le repas karaoké dansant	page 21
Infos pratiques	
Carte d'identité - Passeport	page 22
Recensement citoyen	page 22
Inscriptions aux écoles du R.P.I.	page 22
Plan de la commune	page 23
Informations utiles 2026	page 24



JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	fermé	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 16 h
Vendredi	fermé	14 h - 16 h
Samedi	11 h 30 - 12 h 30 (permanence des	fermé



EDITORIAL



Notre mandat d'élus municipaux va se terminer le 15 mars prochain.

De nouvelles élections auront lieu les 15 et 22 mars 2026, avec un scrutin différent de celui de 2020.

Du fait de l'augmentation de la population, le conseil municipal sera constitué de 15 conseillers, au lieu de 11 actuellement. Les habitants inscrits sur la liste électorale voteront au scrutin de liste paritaire. C'est la fin du panachage. Le bulletin devient une liste bloquée.

A l'aube de cette nouvelle année, la majorité des Français souhaite que les élus parlementaires trouvent des consensus pour gérer le pays, qu'ils arrêtent leur menace de bloquer le pays et pensent à l'intérêt de leurs électeurs. Ils feraient bien de s'inspirer de la gestion et du comportement des élus du bloc communal, qui recherchent le dialogue en permanence, pour avancer dans leurs décisions.

Vous connaissez l'expression «mettre l'église au centre du village». C'est une obligation pour les communes d'avoir un point de convergence régulier, afin de gérer au mieux les budgets et mener à bien les projets.

C'est toujours dans cet état d'esprit, que nous avons géré la commune, malgré nos différences de point de vue, pour l'intérêt général et dans le but de réussites collectives.

En 2026, je souhaite que nous puissions vivre dans un climat plus apaisé, moins angoissant et avec plus de justice et de fraternité.

Tout n'est pas parfait à Limoges-Fourches, mais je pense que c'est un village où il fait bon vivre et cela dépend de nous tous.

Très bonne année 2026. Je formule, pour vous tous, des vœux de bonne santé, de bonheur et de joie, auprès de vos proches.

Le Maire
Philippe CHARPENTIER

*Meilleurs vœux
pour 2026*



Travaux - Investissements

L'aire de fitness en accès libre : 10 agrès de sport ont été installés.



Vestiaire de l'école Les Merisiers





Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : kezako ?

Notre commune est en passe de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mais beaucoup d'entre nous ne savent pas concrètement ce que c'est et quelle est son utilité.

Le PCS a une définition légale depuis 2004 : c'est l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Autrement dit, le PCS a pour ambition de constituer un outil ultra opérationnel propre à gérer un phénomène grave qui peut mettre en cause la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la commune. Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses. Il suffit de penser à la tempête de 1999, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001, à la canicule de 2003 ou plus récemment à l'épidémie de Covid.

En constituant un plan communal de sauvegarde, il ne s'agit pas de se doter de nouveaux moyens mais d'organiser les moyens déjà existants afin de mettre au point une organisation fonctionnelle et réactive pour faire face aux risques auxquels la commune est exposée.

Concrètement, le PCS est constitué de trois volets : il recense les risques de la commune, il définit l'organisation communale en cas de crise et enfin il recense les moyens de la commune.

Les risques peuvent être des risques universels comme ceux liés aux phénomènes climatiques ou sanitaires évoqués ci-dessus. Figurent également dans le PCS des risques spécifiques à notre village comme, par exemple, la chute d'aéronef ou le transport de matières dangereuses.

Si un événement grave devait survenir, le PCS sera donc l'outil qui permettra de compléter les actions de secours aux personnes et de lutte contre le sinistre, missions dévolues aux services d'urgence (sapeurs-pompiers, services médicaux d'urgence ...). Le PCS organise, sous la responsabilité du Maire, la mobilisation des ressources de la commune pour assurer l'alerte et l'information, l'appui aux services de secours, l'assistance et le soutien de la population.

C'est la mobilisation efficace et organisée des moyens humains et matériels de la commune qui pourra apporter une aide utile lors d'une crise. C'est d'ailleurs dans ce but qu'un questionnaire a été adressé à chaque habitant pour recenser les moyens dont chacun dispose et qui pourraient servir lors d'une crise. Que ce soit les personnes disposant de connaissances médicales, de moyens d'hébergement ou de moyens matériels lourds etc....toutes ces informations ont été compilées au sein du PCS afin de constituer la liste des ressources concrètes mobilisables par la commune.

Vous l'aurez compris, le PCS est un document fondamental puisqu'il définit notre organisation et notre capacité à réagir face à une crise. Souhaitons-nous qu'il reste inutilisé mais réjouissons-nous que le PCS nous permette d'être mieux préparés en cas d'évènement grave et qu'il soit, par la même occasion, l'expression d'une solidarité communale.



Les élections municipales

Nous vous rappelons qu'en mars 2026, les électeurs voteront pour des listes paritaires bloquées. **Tout bulletin rayé ou modifié sera considéré comme nul.**

L'inauguration de l'extension de l'école des Quatre Chemins de Lissy

L'inauguration officielle des locaux de l'extension de l'école des Quatre Chemins de Lissy s'est déroulée samedi 8 novembre en présence de Monsieur LIME Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur BATTAIL Conseiller Régional, Madame LUCZAK et Monsieur CHANUSSOT Conseillers Départementaux, Monsieur VERNIN Président de la CAMVS, Monsieur HOMBOURGER Président du Sivom du Brasson ainsi que Messieurs CHARPENTIER et LECINSE Maires.

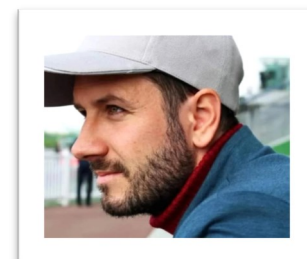
Tous, ainsi que l'assistance, ont visité les locaux et ont été sensibles au soin apporté à la réalisation de la salle de restauration qui procure calme et détente aux enfants, comme constaté depuis début septembre.

Lors de son discours de clôture de l'évènement, Monsieur LIME a développé et insisté sur le rôle primordial de l'école dans sa mission de faire vivre et transmettre aux élèves les valeurs de la République.



M. LIME, Secrétaire Général de la Préfecture

Rencontre avec Jérémy COTTENS, en charge de l'équipe d'animation périscolaire



Voilà un an que vous avez rejoint le Sivom du Brasson, pouvez-vous nous dire tout d'abord comment vous avez abordé votre mission ?

Lorsque je suis arrivé au service périscolaire, j'ai d'abord observé le fonctionnement, puis j'ai organisé ma prise de poste en 3 étapes :

1. avec les enfants, établir un climat de sécurité moral et physique lorsqu'ils viennent au périscolaire,
2. faire partager aux animatrices ma vision de l'animation, ma méthode d'animation et partager avec elles ma passion pour ce métier,
3. remettre les enfants au centre du projet durant leurs journées.



Comment vous y êtes-vous pris ?

1. en écrivant AVEC les enfants les règles de la vie en collectivité lorsqu'ils sont au périscolaire,
2. par des réunions pédagogiques, la formation et la motivation de l'équipe,
3. en appliquant la *pédagogie active*, c'est-à-dire la participation maximale des enfants dans leur journée, comme le choix des activités en début d'année qui seront inscrites sur un planning, jusqu'à la commande du matériel.

Quelles ont été vos principales satisfactions ?

- * la relation avec la direction du Sivom du Brasson avec qui j'ai fréquemment échangé, ce qui nous a permis de valider les différents projets et de résoudre les questions en suspens très rapidement,
- * la capacité de l'équipe d'animatrices à rapidement mettre en place le nouveau fonctionnement, ainsi que leur motivation à apprendre pour être le plus à l'aise possible avec les enfants,
- * les différents espaces, ainsi que la sonorisation de la salle de cantine, qui nous permet de manger à près de 100 enfants de façon très agréable.

Et que prévoyez-vous pour 2026 ?

- * mener à bien notre projet visant l'autonomie maximale des enfants, partant du principe :
je montre comment faire - je fais avec - je laisse faire,
- * la formation des enfants sur la gestion des émotions et la résolution de conflits, via la médiation,
- * continuer la formation de l'équipe d'animation et la mise en place des activités choisies par les enfants.

Panneau pocket du Sivom du Brasson

Depuis novembre 2024, vous pouvez consulter le site « **PANNEAU POCKET** » du Sivom du Brasson pour prendre connaissance des informations relatives à la vie périscolaire.

Secrétariat du Sivom du Brasson

Depuis début 2025, Madame **Tiffany LAWSON** assure le secrétariat du SIVOM et s'y consacre :

- * en présentiel les **lundi et jeudi de 12 h 30 à 16 h**, les **mardi et vendredi de 12 h 30 à 17 h 30**,
- * en permanence téléphonique le **mercredi de 12 h à 15 h au 07 56 36 80 18..**

Vous pouvez également la contacter par email : sivom.dubrasson@laposte.net

Un beau début d'année à l'école Les Merisiers

Une rentrée pleine de découvertes et d'aventures

Depuis la rentrée, l'école Les Merisiers accueille 48 élèves répartis en petite, moyenne et grande section. Dès les premiers jours, les élèves ont eu l'occasion de vivre de belles aventures et de partager de nombreuses découvertes, créant une ambiance dynamique et stimulante au sein de l'école.



Des activités variées pour éveiller la curiosité

Dès les premières semaines, de nombreuses activités se sont succédées dans une atmosphère conviviale et joyeuse. Grâce à la participation du Diatom, un composteur a été installé dans la cour de récréation. Cette initiative permet aux enfants d'apprendre à trier les déchets et de comprendre les bienfaits du compostage pour la nature. Ainsi, ils sont sensibilisés au respect de l'environnement dès leur plus jeune âge.



La Semaine du Goût : un temps fort de la période

La Semaine du Goût a été un moment marquant pour tous les élèves. Au programme : atelier chocolat, atelier cuisine et dégustations colorées chaque jour, chacune autour d'un thème gustatif différent. Les enfants ont ainsi pu explorer de nouvelles saveurs et développer leurs papilles, dans le plaisir et la curiosité.



Une touche créative pour clôturer l'automne

Pour terminer cette belle période automnale, les élèves ont participé à un atelier "citrouille fleurie", mêlant créativité et plaisir des yeux. Cet atelier a permis à chacun d'exprimer son sens artistique tout en profitant de la saison.



Des élèves enthousiastes et impatients

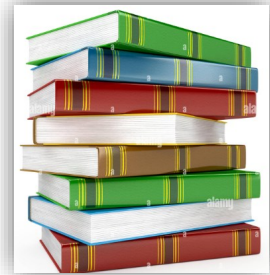
Ce début d'année s'est révélé très prometteur pour tous les élèves, curieux et enthousiastes. La suite s'annonce tout aussi riche avec de nombreux projets à venir, tels que le spectacle "Le Bal des Légumes", un atelier autour des cinq sens, la chorale de fin d'année, le spectacle de Noël et la participation des élèves au Marché de Noël. Les enfants ont hâte de poursuivre leurs découvertes et les enseignant(e)s aussi.





Projets demandés par le C.M.J.

- * Incroyable talent (talent caché dans Limoges-Fourches).
- * Reprise du potager.
- * Téléthon.
- * Jeux de société (soirée).
- * Soirée karaoké.
- * Soirée pizza.
- * Don de vêtements/jouets de Noël.
- * Rangement de la cabane à livres.



L'hôtel à insectes a été installé sur le terrain de l'église le mercredi 26 novembre 2025.





Présentation de la société SGF RACCORD

Installée à Limoges-Fourches depuis fin 2023, SGF Raccord est une entreprise bien connue des professionnels du bâtiment. Grossiste en raccords, consommables, outillages et équipements de protection, elle accompagne depuis près de 20 ans les artisans et entreprises du secteur dans leur activité au quotidien.

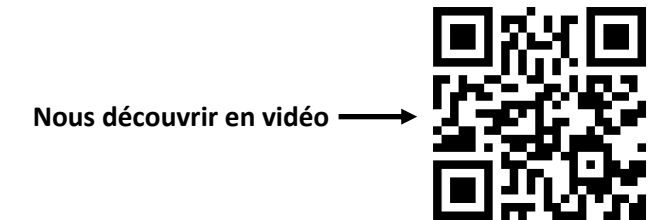
Créée en 2005, l'entreprise a vu le jour dans une simple grange à Brie-Comte-Robert, avec une petite équipe animée par la passion du métier et le goût du service. Année après année, SGF Raccord a grandi, déménagé, innové, tout en restant fidèle à ses valeurs : proximité, réactivité et fiabilité.

Aujourd'hui, SGF Raccord compte un dépôt de 10 000 m², ainsi que deux plateformes logistiques en Bretagne et dans le Sud de la France.

Chez SGF Raccord, tout repose sur trois piliers :

- ⇒ **STOCK**, pour garantir la disponibilité immédiate des produits,
- ⇒ **SERVICE**, avec une équipe joignable jusqu'à 20h,
- ⇒ **LIVRAISON**, rapide et fiable.

Mais au-delà des chiffres et de la logistique, c'est avant tout une entreprise à taille humaine, où la bonne humeur et l'entraide ne sont pas des slogans, mais une réalité vécue chaque jour.



**SGF Raccord,
28 rue de l'industrie
Tél : 01 60 62 43 91**



Paroles à des natifs du village

Paroles de M. Lionel COUSSON

Cela fait maintenant 74 ans que je réside à Limoges-Fourches, pour cause, j'y suis né en 1951 et j'habite ma maison natale !!!

Le temps a passé et j'ai vu mon village se transformer passant de 196 habitants en 1960 à 588 habitants au dernier recensement, et à ce jour, la population est estimée à 630 habitants.

A cette époque, on ne parlait pas de Route Départementale 619 mais de Route Nationale 447. Nous allions chercher l'eau au puits, puis est venue la construction du château d'eau et la pose de canalisations pour l'alimentation en eau des habitations, je m'en souviens c'était peu après le décès de ma grand-mère. "Adieu les puits, vive les robinets".

Il y avait le "P'tit Limoges", une maison isolée en ruine entre le village et l'actuel rond-point, à peu près à l'emplacement de l'actuel atelier municipal.

Des travaux d'amélioration ont été réalisés : rectification du tracé de la Route Départementale 35 traversant le village en supprimant le S jugé trop dangereux et donnant son état actuel.

Je suis allé à l'école communale, user le fond de mes shorts sur le banc des tables d'écolier avec encriers incorporés, nous portions tous la fameuse blouse grise "obligatoire". Tous les matins avant la rentrée, nous faisons suivant un planning établi par l'instituteur M. MICHON (l'homme à la baguette de bambou) le ménage et le plein des encriers. Tous les vendredis après midi, nous avions travaux pratiques avec atelier couture pour les filles et travaux manuels pour les garçons. A 16 h 00 précises, c'était projection de "Sylvain et Sylvette", c'était un instant attendu par tous car cela nous permettait de chahuter dans la salle sombre sans se faire remarquer et de coller au plafond de la salle du buvard mâché que nous lancions à l'aide des futs de stylo "Bic". De préau il n'y en avait pas, les jours de pluie, avant la rentrée des classes, nous allions nous abriter sous un grand hangar aujourd'hui disparu, remplacé par l'actuelle "Salle Les Ormes". Là où se trouve la classe maternelle, c'était la salle des fêtes. où nous nous retrouvions les dimanches après-midi pour danser le twist, madison, mashed potatoes, locomotion, rock'n'roll sans oublier le slow pour les grands !!!!

Il ne faut pas perdre de vue que Limoges-Fourches était un vrai village rural avec ses cinq fermes. A ce jour il n'en reste plus que deux !!! Tous les soirs, avec nos laitières nous allions chercher le lait après la traite des vaches à la ferme de M. BULLOT, aujourd'hui M. DELOISON. Maintenant que les vaches ont disparu, les prés ont été transformés en lotissements et les fermes en maisons d'habitation. Dans chaque ferme, il y avait des chevaux de trait, dans la commune il y avait un maréchal ferrant, mon grand-père, je le revois avec sa casquette posée sur la tête, sa pipe à la bouche et harnaché d'un tablier de cuir. Je le revois ferrer les chevaux, je me souviens de l'odeur de la corne brûlée lors de l'essayage des fers, je le vois taper sur son enclume pour "raffiler" les socs de charrues après être passés à la forge et porter les fers à "rouge", sans oublier le charron, qui cerclait les roues des charrettes et tombereaux de cerclage en fer. Puis, est venu le temps des tracteurs équipés de pneumatiques, avec eux, la disparition des chevaux, charrettes, tombereaux mais surtout de ces deux métiers.

Mais avant tout, ce que nous attendions avec impatience, c'était la fête foraine avec son manège, son tir, sa confiserie, ses balançoires et son bal sous chapiteau. Elle commençait le vendredi après midi après la classe et finissait le lundi soir, le lundi étant le jour le plus attendu car nous avions des tours de manège gratuits, ceux-ci étaient offerts par les personnalités de la commune.

Il y avait deux bars restaurants, 1 place de l'église faisant également hôtel, aujourd'hui notre mairie ; l'autre situé face à la route menant à Villaroche, aujourd'hui transformé en maisons d'habitation. Il faut savoir qu'à cette période il n'y avait pas de dénomination de rues ni de places, c'est venu bien plus tard !!!

La commune avait même une équipe de football, engagée dans un championnat du dimanche matin, dans laquelle j'ai joué aux cotés de mon ami "Eric", nous avons participé à une finale départementale contre Dammarie-les-Lys, équipe où évoluaient Herbert Léonard et Georges Chelon.

Même si je passe moins de temps à Limoges-Fourches, il reste " MON VILLAGE ", avec lui plein de bons souvenirs, on ne garde que les bons, "c'était comme on dit la bonne époque".

Une pensée aux personnes restées vivre au village : Eric, Marc, Irène, Viviane, Didier, Martine



Le 5 rue de la Seigneurie

A l'époque « Ferme Thierry ». Photo de 1938

Rue du Château d'eau



LIMOGES-FOURCHES, le village de notre enfance

Paroles de Mme Irène RIZZOTTO et M. Marc LARGILLIER

Nous sommes quelques septuagénaires nés à Limoges-Fourches ou arrivés très jeunes à être restés vivre au village et résidant toujours dans la maison de notre enfance.

L'enfance s'est déroulée dans un cadre de vie différent. La population était de moins de 200 habitants, toutes les familles se connaissaient.

L'école, seulement à partir de 6 ans, pas de maternelle, pas de cantine, une classe unique avec le même instituteur allant du CP au certificat d'études.

Pas de car de ramassage pour les élèves habitant Fourches ou Mauny, le trajet s'effectuait à pied 4 fois par jour.

Une discipline très stricte, tous les élèves portaient une blouse, en rang par deux pour entrer dans l'école et nous nous levions quand une personne se présentait dans la classe.

Pas question de se plaindre auprès des parents en cas de punition, l'instituteur avait toujours raison !

Pour les filles, cours de couture et de broderie donnés par l'épouse de l'instituteur.

La vie, rythmée au gré des saisons et des cultures, s'inscrivait à travers les cinq fermes du village et des métiers associés (ouvriers agricoles, charretiers, vachers, maréchal ferrant, etc..), le temps décompté jour et nuit par l'horloge de l'église du village et le chant des coqs comme réveil matin.

Il y avait également deux cafés restaurants dont un faisait hôtel (lié à l'activité aéronautique), c'est celui qui deviendra par la suite notre Mairie et l'autre avec une épicerie où nous allions acheter toutes sortes de friandises.

C'était de véritables lieux de rencontre et de convivialité pour les habitants du village.

Des commerçants itinérants animaient la journée par leurs klaxons et les rassemblements créés (boulangers, bouchers, charcutiers, épiciers et même marchand de vêtements).

Durant notre temps libre, nos occupations étaient très diverses. Beaucoup de ballades à bicyclette, la pêche dans les mares qui pouvaient se transformer en piscine l'été, les cachettes et les cabanes.

Les bois environnants n'avaient pas de secrets pour nous. Nous savions où trouver les noisettes, les fraises et les cerises sauvages, le muguet, les primevères etc..

Toutefois, une obligation à surtout ne pas loucher, aller chercher tous les soirs le lait à la ferme après la traite des vaches !

Beaucoup d'ouvriers travaillaient dans les champs et devaient certainement avoir un œil sur nos activités !

Surtout ne pas oublier le garde champêtre cantonnier qui, avec des moyens restreints pour l'époque, assurait la qualité du village.

Nous étions très jeunes et nous avons le souvenir du garde champêtre qui annonçait au son de son tambour les nouvelles et actualités du village.

Autres temps, autres mœurs, autres besoins plus simples mais malgré tout heureux.

Pas de nostalgie, notre village a merveilleusement bien évolué et c'est tant mieux !



Rue de la Seigneurie



Hôtel/Restaurant
(mairie actuelle)



Croix-Rouge Sur Roues

Le dispositif itinérant appelé Croix-Rouge Sur Roues intervient **les mardis à partir de 11 h 15 devant la mairie**, vous apportant selon vos besoins :

- ⇒ **aide alimentaire** pour les plus démunis,
- ⇒ **matériel hygiénique** pour répondre aux besoins de première nécessité,
- ⇒ **cellule d'écoute** pour un soutien psychologique et social,
- ⇒ **aide sociale** pour orienter et accompagner les bénéficiaires,
- ⇒ **service d'aide informatique**.

C'est un lieu d'échange et de convivialité. A votre écoute, il peut aussi vous orienter vers d'autres structures sociales si besoin. N'hésitez pas à venir rencontrer **Mme VANNESTE** (Présidente de la Croix-Rouge de Melun) et **M. GIOVANNI**.



**SALLE
POLYVALENTE**

La salle polyvalente Les Ormes

Nous vous rappelons que la salle polyvalente Les Ormes est de nouveau ouverte à la location .

La salle polyvalente est louée exclusivement aux habitants des communes de **Limoges-Fourches** et de **Lissy**.

L'utilisation de la salle s'effectue dans le respect des manifestations déclarées et des capacités d'accueil mentionnées, **soit 80 personnes maximum**.

Les demandes de réservation doivent être faites auprès de la Mairie au moins 2 mois avant la date souhaitée par mail à l'adresse suivante : mairie@limogesfourches.fr

Vous retrouverez toutes les informations utiles (tarifs, contrat de location et règlement, inventaire) sur notre site internet : www.limogesfourches.fr (rubriques : **Vie pratique/Tarifs des services/Salle polyvalente Les Ormes**).



Quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble !

Dans l'intérêt général, il est indispensable que chacun respecte au quotidien un certain nombre de règles afin de limiter les nuisances souvent sources de danger, ou de tensions entre habitants. Passage en revue d'un certain nombre d'infractions à éviter.



Collecte des déchets

Nous vous rappelons que les jours de collecte des déchets à Limoges-Fourches sont les suivants :

- **Bac ménager :** vendredi
- **Bac jaune :** mardi en semaine paire
- **Encombrants :** 3^{ème} mercredi du mois.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis **la veille au soir** et rangés au plus tard **le soir de la collecte**.



Bien garer son véhicule

Il est interdit de stationner près des intersections, sur les trottoirs sauf emplacements matérialisés, et dans tout autre lieu pouvant gêner la circulation des autres usagers de la route ou pouvant provoquer un accident.

Le stationnement gênant est passible **d'une amende pénale qui s'élève à 135 €**.



Nuisance par le bruit

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) sont autorisées :

- de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00 du **lundi au vendredi**,
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 le **samedi**,
- de 10 h à 12 h 00 le **dimanche et les jours fériés**.

A partir de 22 heures, réduire le niveau sonore. Prévenez vos voisins en cas de festivités.



Entretien des haies

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité.

Nous vous rappelons que **la hauteur des haies doit être de 2 mètres en limite de propriété**.



Respectez la limite de vitesse

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la circulation de tous les véhicules circulant sur l'ensemble des voies communales et départementales sur la commune de Limoges-Fourches est limitée à **30 km/h**.

Merci de lever le pied pour la sécurité de tous !



Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Limoges-Fourches en 2026

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 31/01/2026 sur notre commune. Si vous êtes toujours connectés à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de votre téléphone.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connectés à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concernés :

- * si vous avez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc....

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 31/01/2026, tous les accès internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31/01/2026. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Assurez-vous d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.



Etat civil 2025

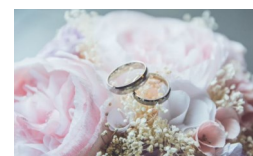
Naissances

21 janvier	RISTIC CRAVIC Elio
4 février	DUSAUTOIR Loan
5 février	NGUYEN Jun
1er juin	DUFRAISE Alix
4 juillet	DA SILVA PASSOS André
27 septembre	N'SENDE Elijah
1 ^{er} novembre	TATRY Roxane



Mariages

5 avril	AZEMI Sunai et LANTOINE Audrey
26 avril	GONNET Steven et RODDIER Marion
4 juillet	PONCE Yannick et BOYER Lydie



Regrets

29 décembre 2024	ODOT Cilyan
30 juin 2025	XIONG Jean-Christophe





Motricité et activités manuelles des tous petits de la Maison des copains





Programme du foyer rural

Prochains rendez-vous en 2026 :

LUNDI 26 JANVIER : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (salle polyvalente)**

DIMANCHE 15 FEVRIER : **MARDI GRAS (salle polyvalente)**

SAMEDI 21 MARS : **LOTO (salle polyvalente)**

LUNDI 6 AVRIL : **CHASSE AUX ŒUFS**

LUNDI 20 AVRIL : **PARC ASTERIX**

MAI : **BROCANTE (rue des Ecoles)**



Pour suivre les actus du foyer rural, c'est juste ici




L'instagram du foyer

Le Comité Consultatif d'Action Sociale

Le CCAS a voté les reconductions suivantes :



⇒ l'achat de colis de Noël  à chaque aîné de plus de 70 ans ainsi que l'organisation d'un repas festif le 24 janvier 2026,

⇒ le versement d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de 60 € aux parents d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire. Cette année, 31 familles limofurcaciennes ont bénéficié de cette allocation.





Octobre rose
Samedi 11 octobre 2025



La couleur rose est associée à l'espoir, à la féminité, et à la positivité. Elle symbolise la solidarité envers les femmes touchées par le cancer du sein.

Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre cette maladie au travers d'événements et d'animations axés sur le dépistage, l'augmentation des chances de guérison et le mieux-être des malades.

Le 11 octobre 2025, Limoges-Fourches, pour la troisième année consécutive, a souhaité participer à ce rendez-vous incontournable de sensibilisation en organisant une marche autour de notre village.

Merci à toutes celles et tous ceux qui, arborant leur tee-shirt rose, ont répondu présents.

Après une démonstration d'échauffement de body karaté, un parcours fléché de 8 km était proposé, suivi d'un pot de l'amitié vitaminé et de la diffusion d'une vidéo sur l'autopalpation mammaire.





La cérémonie du 11 novembre



Œillet du centenaire





FOYER RURAL
LIMOGES- FOURCHES

Le repas karaoké dansant
Samedi 22 novembre 2025



Infos pratiques



Carte d'identité - Passeport

La mairie de Limoges-Fourches n'assure pas les démarches d'obtention de carte d'identité ou de passeport. La liste des communes qui assurent ce service est disponible sur le site :

www.servicepublic.fr



Recensement citoyen

Vous êtes Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.

Le recensement se fait à la mairie de votre domicile, en apportant les documents suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Copie du livret de famille à jour,
- Copie d'un justificatif de domicile.

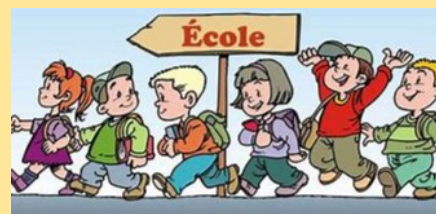


Inscriptions aux écoles du R.P.I. (Limoges-Fourches/Lissy)

En vue de l'organisation de la rentrée scolaire 2026/2027 et afin d'anticiper au mieux les effectifs, l'inscription aux écoles du R.P.I. se fait **à présent en mairie**.

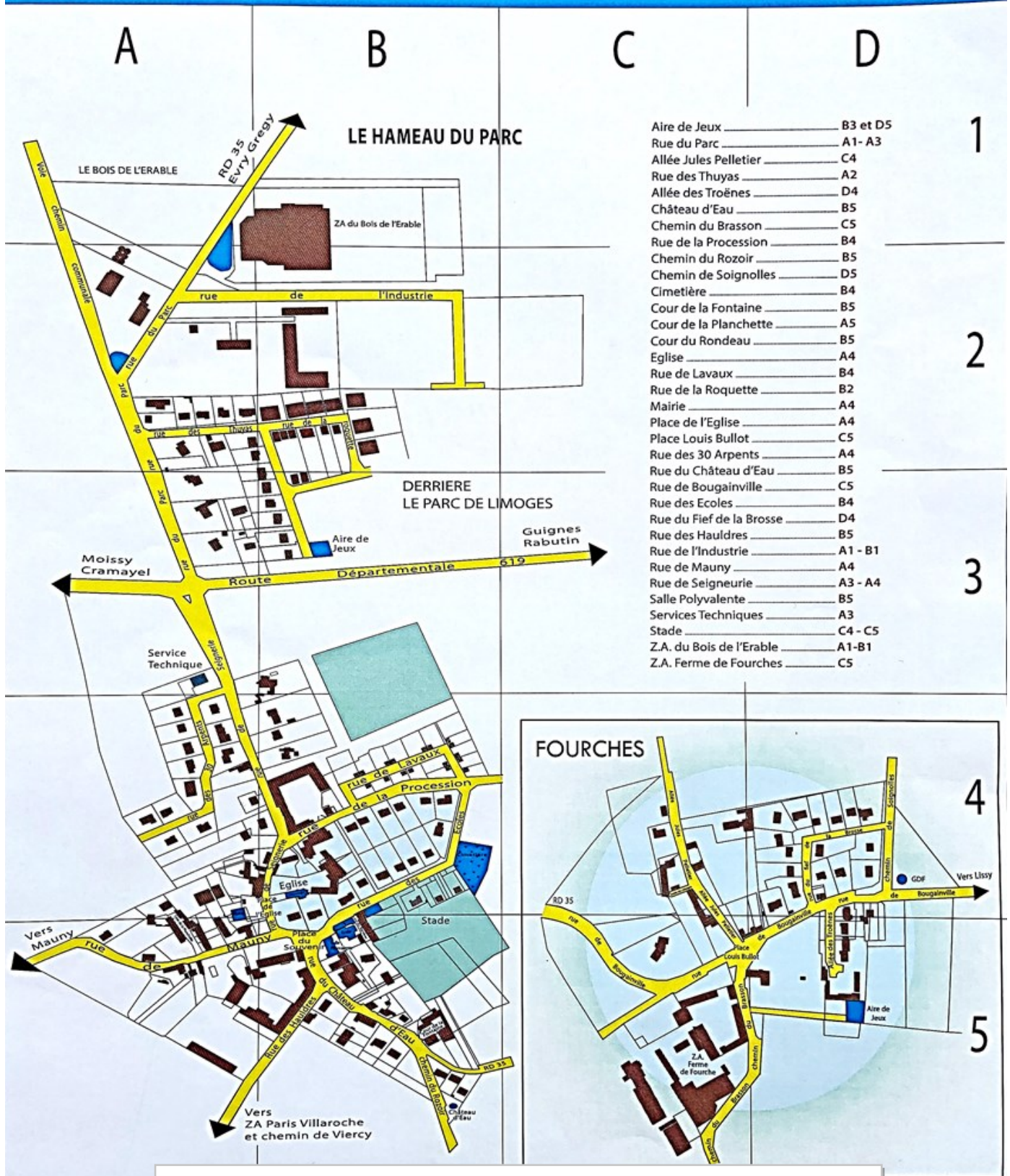
Se munir impérativement des documents suivants :

- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet de santé,
- Copie d'un justificatif de domicile.



Tél : 01 64 38 87 08
 Email : mairie@limogesfourches.fr
 Site internet : www.limogesfourches.fr
 Pensez à installer l'application panneau pocket sur votre smartphone

LIMOGES-FOURCHES



MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h00 - 16h00

Samedi : 11h30 - 12h30 (Permanence des Elus)

Tel : 01 64 38 87 08 /mairie@limogesfourches.fr

INFORMATIONS UTILES 2026

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le samedi : 11 h 30 - 12 h 30
Le lundi : 18 h 00 - 19 h 00
Tél d'urgence week-end et jours fériés :
06 85 97 28 85

SIVOM DU BRASSON (RPI)

Cantine, étude, garderie, transport scolaire :
Tél : 09 60 40 73 28
Courriel : sivom.dubrasson@laposte.net

EDUCATION NATIONALE

Ecole Les Merisiers (Limoges-Fourches)

Tél : 01 64 38 86 40
Courriel : ce.0770104v@ac-creteil.fr

Ecole des Quatre Chemins (Lissy)

Tél : 01 60 69 45 04
Courriel : ce.0770105w@ac-creteil.fr

TRANSPORTS SNCF

Ile de France
www.transilien.com
Tél : 36 58
(Infos horaire, trafic, objets trouvés)
Grandes lignes
www.sncf.com
Tél : 36 35
(Billets, trafic, horaires, services)

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Tél : 09 70 80 96 63
de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi

TAXI

M. ANIORTE : 06 60 17 90 79

AMBULANCE / VCL

M. NAIT AKLI : 01 69 40 07 94
24h/24 et 7j/7

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIMOGES-FOURCHES

Séverine COLET

Tél : 06 46 34 43 62

Arbia MEZIANI

Tél : 06 12 72 81 78

Nathalie RODDIER

Tél : 06 95 47 99 96

ASSOCIATION DS GUÊPES- FRELONS

Tél : 07 67 14 74 63
Email : dsguepes.frelons@free.fr
Destruction de nids de guêpes, frelons
Récupération d'essaims d'abeilles

INFIRMIERS A DOMICILE

52 av. Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL
Soins sur rendez-vous
CAPPELAERE Laurent : 06 64 29 03 70
BRISSAC Aurélien : 06 59 08 19 67
FAUSTIN Agnès : 06 20 25 08 56
JEAN-CHARLES Maëliss : 06 62 39 59 85

SOIGNOLLES-EN-BRIE (77111)

GILI Karine : 06 38 91 91 52

SANTÉ PÔLE

Centre hospitalier de Melun regroupant l'hôpital, ainsi que les cliniques St Jean et l'Ermitage

Tél : 01 81 74 17 17 (Hôpital)
Tél : 0 826 30 77 77 (Clinique)

Pôle médical de Sénart

18 trait d'Union 77120 Lieusaint
Ouvert 6j/7 de 9 h à 20 h
pole-medical-de-senart.com

Pôle santé de l'Ermitage à Dammarie-Les-Lys

186 rue Pierre Curie

Maison médicale St Michel à Moissy Cramayel (208, rue Mauloy)

Tél : 01 64 13 31 36

Maison médicale de l'Almont à Melun (39, Bd de l'Almont)

Tél : 01 60 68 28 12

Maison médicale Saint Nicolas à Rubelles (2, rue St Nicolas)

Tél : 01 64 52 11 40 (généraliste)
Tél : 01 60 59 25 17 (masseurs kinésithérapeutes)
Tél : 01 64 14 46 46 (dentiste)

SAMU : 15

POMPIER : 18

URGENCE : 17

CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 01 40 05 48 48

SOS MEDECIN : BRIE-SENART

Tél : 36 24 ou 08 20 07 75 05

LES SERVICES PUBLICS

LA POSTE :

321 avenue Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 30

Rue Motte

77550 MOISSY-CRAMAYEL

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 17 h 30
Samedi : 8 h 30 - 12 h 00
Tél : 3631

Site internet : laposte.net

SIETOM

Collecte porte à porte

Ordures ménagères : vendredi
Collecte sélective : mardi en semaines paires
Encumbrants : 3^{ème} mercredi de chaque mois
Site : www.sietom77.com
Tél : 01 64 07 99 75

DECHETTERIE

Ouverture au public

Octobre à fin avril

Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
14 h 00 - 18 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 18 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

Mai à septembre

Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 00 - 19 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

FRANCE TRAVAIL

Tél : 3949
Site : www.francetravail.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Hôtel des finances
20 quai Hippolyte Rossignol
77000 MELUN
Ouverture :
Lundi, Merc et Vend : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 16 h 00
Mardi, Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
Tél : 01 64 41 59 37 00
www.impots.gouv.fr

COMMUNAUTE D'AGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297 rue Rousseau Vaudran
CS 30187
77198 Dammarie-les-Lys Cedex
Lundi au Vend : 8 h 30 - 12 h 15
et 13 h 30 - 17 h 30
Tél : 01 64 79 25 25

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM DE SEINE ET MARNE
77605 MARNE LA VALLEE cedex 03
Tél : 3646
Site internet : www.ameli.fr

GENDARMERIE

1ter, rue Etienne Tétrot
77170 COUBERT
Tél : 01 64 06 66 78

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Daisy LUCZAK
daisy.luczak@departement77.fr

Jean-Marc CHANUSSOT
jean-marc.chanussot@departement77.fr

DÉPUTÉE

Céline THIÉBAULT MARTINEZ
Courriel : celine.thiebault-martinez@assemblee-nationale.fr

PREFECTURE DE MELUN

12 rue des Saints Pères
Lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 30
Standard : 01 64 71 77 77
seine-et-marne.pref.gouv.fr

Rédaction : Philippe CHARPENTIER, Aline COUDERC,
Bernard HOMBOURGER, Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,
Fabienne VANDEWINCKELE

Réalisation : Sandrine MORVAN

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication : Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRIE

11, place de l'Eglise 77550 LIMOGES-FOURCHES